

Communiqué de presse

2006: Un troisième exercice réussi pour CCF SA

Sion, le 5 juin 2007 : Alors que CCF SA poursuit sa mission de soutien financier aux PME valaisannes, conformément au contrat de prestations convenu avec l'Etat du Valais, la société a connu un exercice 2006 qualifié de bon. Le résultat financier enregistré permet ainsi pour la première fois à CCF SA de proposer, à son Assemblée Générale du 14 juin prochain, une rémunération de son actionariat B.

Le deuxième exercice du Centre de compétences financières SA avait permis, grâce aux résultats financiers réjouissants obtenus, d'absorber les pertes consécutives à la fusion des sociétés anonymes Sodeval et Valcreation. Le troisième exercice comptable, couvrant l'année 2006, est également marqué par de bons résultats financiers. Ainsi, le résultat net de l'exercice s'est élevé à CHF 141'838.-. Il permet ainsi à CCF SA de proposer, pour la première fois, de rémunérer le fonds d'investissement mis sur pied par les actionnaires B de la société, par l'octroi d'un dividende de 4% à ces actionnaires investisseurs.

Le résultat obtenu et la solidité financière de la société illustrent le fait que CCF SA dispose d'une structure adéquate pour accomplir au mieux sa mission de soutien et conseil en matière financière en faveur des entreprises valaisannes, conformément au contrat de prestations convenu avec l'Etat du Valais. L'activité de CCF dans le cadre de ce contrat s'est maintenue en 2006 aux niveaux records enregistrés l'année précédente, avec même une forte augmentation des demandes au niveau du fonds d'investissement.

Les requêtes ayant fait l'objet d'une décision positive de CCF ont ainsi représenté plus de 42 millions d'investissement induits dans l'économie valaisanne et concerné 538 emplois. Le volume des cautionnements s'est élevé en 2006 à Fr. 7.7 millions pour 15 projets générant près de Fr. 30 millions d'investissements induits. La totalité des engagements sous forme de cautionnement a augmenté de 18.7 millions à Fr. 21 millions de francs, les nouveaux cautionnements ayant été partiellement compensés par la libération d'anciens cautionnements. Fait réjouissant, les pertes sur cautionnement enregistrées durant la période sont très faibles, puisque inférieures à Fr 80'000.- (soit 0.5% des engagements totaux). Enfin, plus de Fr. 567'000.- ont été versés directement aux entreprises dans le cadre de cofinancements ou de prises en charge d'intérêts. En termes de fonds propres, CCF a décidé de prises de participation dans 15 entreprises valaisannes, par le biais de son fonds d'amorçage (Fr. 450'000.-) et de son fonds d'investissement (Fr. 1'050'000.-).

Par ailleurs, le développement des activités hors contrat de prestations s'est également avéré réjouissant en 2006. Le partenariat instauré avec l'Office valaisan de cautionnement pour les artisans et commerçants (OVAC), dont CCF SA assume la direction opérationnelle, fonctionne à la satisfaction des deux parties. Le traitement et la transmission des demandes clients s'effectue de manière optimale, permettant un service à la clientèle de qualité.

Ainsi, l'exercice 2006 aura été celui de la confirmation pour CCF SA. Après avoir pu consolider ses assises financières, la société a été en mesure de démontrer sa capacité à rétribuer ses actionnaires investisseurs. Il s'agira désormais de faire la preuve d'une telle capacité dans la durée, de manière à satisfaire aux besoins croissants des entreprises valaisannes en moyens financiers propres et poursuivre aux mieux la mission de CCF SA envers les PME valaisannes.

Les résultats 2006 de la société seront présentés en détail aux actionnaires de CCF SA, lors de son Assemblée Générale, qui se déroulera le jeudi 14 juin prochain au Centre de Congrès de la Poste à Viège, à 16h30. L'ordre du jour de cette assemblée prévoit également la réélection du Conseil d'administration, qui enregistrera le départ, entre autres, du Vice-Président, M. Bernard Launaz. M. Launaz a œuvré depuis 1999 au bon fonctionnement de notre société, d'abord en tant que Président de Sodeval SA, puis, dès 2003, comme Vice-Président de CCF SA. Son expérience et son total engagement, notamment lors du processus de fusion, ont grandement contribué au développement de CCF SA.

A relever enfin que l'assemblée sera suivie d'une conférence publique de Monsieur René Imoberdorf, Président de la Commune de Viège, qui aura pour thème :

« Ouverture du tunnel de base du Lötschberg, impact sur l'économie régionale »

Personnes de contact :

Albert Bass, président du Conseil d'administration de CCF SA
027/922.40.30
albert.bass@bassalbert.ch

Eric Bianco, directeur de CCF SA
027/327.35.50
eric.bianco@ccf-valais.ch